Histoires de drapeaux à Béthisy-Saint-Pierre (1830-1936)

Éric DANCOISNE

***A priori*, comme le souligne l'historien Michel Pastoureau, les histoires de drapeaux n'intéressent pas grand monde [1]. Ces emblèmes sont parfois placés dans les salles des conseils municipaux comme à Crépy-en-Valois. Ils témoignent souvent d'une gloire passée mais oubliée de tous. Bref, on y prête peu d'attention. Et pourtant, à la faveur d'un dépouillement, une histoire met en jeu des hommes avec comme objet de conflit sinon de tensions, un drapeau [2]. Cette histoire vexillaire trouve son exemple à Béthisy-Saint-Pierre dans le canton de Crépy-en-Valois (Oise), à deux époques différentes, en 1830 et 1936. À chaque fois, le maire de la commune est au centre de l'anicroche. En tout cas, ces affaires, qui semblent mineures à première vue, sont loin d'être anecdotiques. En effet, outre le fait que cela se passe dans la même commune, ces histoires conflictuelles témoignent des évolutions politiques au sein de la société française. De plus, elles ont laissé des archives écrites par les pouvoirs locaux révélant un antagonisme. Se fâcher pour un drapeau à Béthisy-Saint-Pierre, un révélateur d'une lutte des classes locale [3] ?**

L'affaire du drapeau tricolore (1830)

Arrosée par l'Automne, la commune de Béthisy-Saint-Pierre est une bourgade de 1500 âmes en 1830 [4]. L'activité du chanvre (culture et peignage) constitue la principale ressource des habitants [5]. Des carrières, plusieurs moulins et une papeterie, constituent une source d'emplois également [6]. Le caractère rural de Béthisy-Saint-Pierre explique le poids des cultivateurs dans la commune. Ainsi, sur les 10 répartiteurs de l'année 1828, 8 sont cultivateurs dont 4 sont également filassiers (activité du chanvre), 1 est meunier et 1 est épicier [7].

André François Leroux est maire de Béthisy-Saint-Pierre depuis 1817. Nommé par le préfet de l'Oise, André François Leroux succédait alors à Louis Nazard qui avait « abandonné » la commune selon le sous-préfet de Senlis [8]. Né en 1762, André François Leroux était déclaré à la veille de sa nomination « marchand farinier » [9]. Il était considéré comme « un des habitants les plus aisés de la commune » selon les informations du sous-préfet et jouissait par conséquent d'une

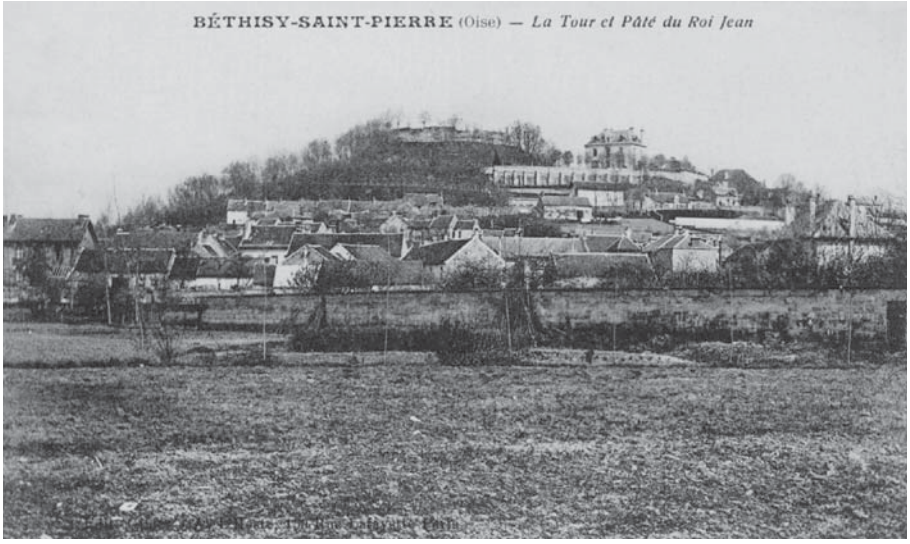

Vue générale de Béthisy-Saint-Pierre: belle perspective sur la butte de Béthisy, CPA sans date, coll. E.D

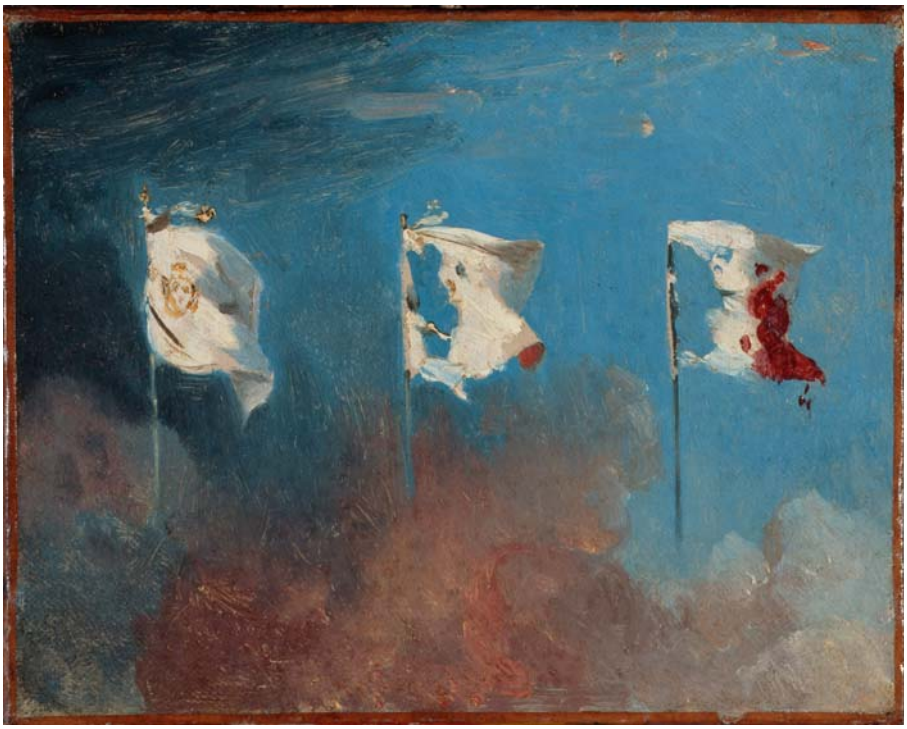

Léon Cogniet, Scène de juillet 1830, 1830, peinture. Orléans, Musée des beaux-arts, cliché François Lauginie. Remerciements à Madame Raphaëlle Drouhin pour l'autorisation de publication.

position de notable [10].

Au lendemain des Trois Glorieuses, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur adresse un courrier au préfet de l'Oise dans lequel il fait mention d'une plainte contre le maire : « *On* [lui] *reproche de s'être d'abord refusé obstinément à arborer le drapeau tricolore, et ensuite lorsqu'il s'y est vu forcé, d'avoir envoyé chercher un drapeau blanc déposé dans l'église, d'y avoir fait peindre un peu de rouge et de bleu; après quoi il le fit placer au clocher de la paroisse. On l'accuse enfin de manifester des opinions contraires à l'ordre des choses actuel* » [11].

Le préfet diligente une enquête auprès du sous-préfet de Senlis ; celui-ci lui répond le 18 novembre 1830 [12]. Pour le sous-préfet, « cette dénonciation » pouvait être considérée comme sans importance, sachant que la commune aurait montré beaucoup de « lenteur et de tiédeur (…) pour l'inauguration des couleurs nationales » d'une part et que, surtout, le conseil municipal avait renouvelé sa confiance à son maire lors de la dernière séance du conseil municipal, d'autre part [13]. Par ailleurs, cette plainte n'aurait été le fait que d'une personne, en l'occurrence le garde-champêtre de la commune, qui venait d'être « révoqué » depuis peu sans que l'on en sache les raisons. Pour le sous-préfet, cette plainte n'aurait été qu'une « vengeance » [14].

Le dossier contient également la lettre dudit garde-champêtre qui a provoqué les remous municipaux de l'automne 1830. En effet, l'employé municipal y précisait que le drapeau blanc incriminé avait été remis par le préfet de l'Oise pour servir de pavoisement le jour du sacre de Charles X en 1825 [15]. Le maire avait, sous la pression de quelques habitants, placé ce drapeau sur le clocher de l'église, mais après l'avoir « barbouliér un peu de bleux et rouge » auparavant [16]. Cet emblème portait encore, selon les dires du garde champêtre, « les lettres de vive Charles X et vive les Bourbons ». Enfin, il précisait que le maire avait moins cherché à réaliser quelque « épargne » que de soutenir, lui et son adjoint, « la royalité » [17]. André François Leroux s'est bien sûr défendu et a répondu aux propos du « dénonciateur » [18]. Il ne nie pas le réemploi du drapeau blanc de 1825 lors du 15 août par les sapeurs-pompiers de la commune. Cependant, le maire avait fait la commande d'un drapeau tricolore à Compiègne, reçu à Béthisy-Saint-Pierre au début du mois de septembre.

N'acceptant pas cette offense d'un subordonné et surtout d'un administré issu des rangs du menu peuple, André François Leroux remet au sous-préfet de Senlis sa démission [19]. Il trouva appui au sein du conseil municipal de la commune. Son adjoint Jean-Baptiste Caron démissionna également et le conseil municipal fut unanime pour le faire revenir sur sa décision [20]. Le maire se maintint, par conséquent, en attendant les élections municipales de 1831. Il exerça ses fonctions à la tête de la commune jusqu'au début de l'année 1832, où il fut remplacé par Barthélémy Déhémant, non sans difficulté [21].

Ce qui a retenu notre attention, c'est moins la résistance supposée du maire fortuné au changement de régime que la dénonciation du garde-champêtre, à savoir l'accusation de « royalité » d'André François Leroux. En effet, le subordonné porte une attaque en l'accusant d'être un défenseur de la monarchie. À son mot « royalité », nous pensons en opposition au mot République voire Empire. Par ailleurs, nous avons noté le soutien des conseillers municipaux de Béthisy-Saint-Pierre accordé au maire et à son adjoint. Cela

Vue du chantier Lefèvre,CPA postée en septembre 1910, Coll. Éric Dancoisne

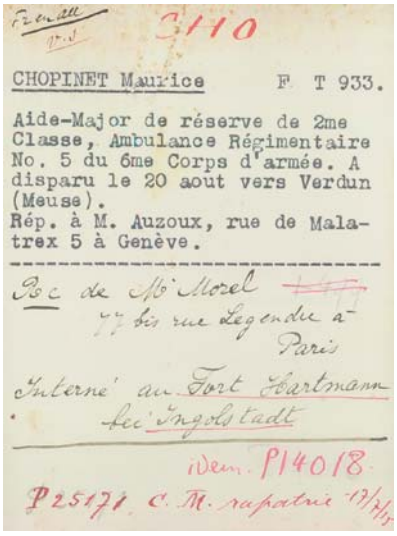
3110

CHOPINET Maurice F T 933.

Aide-Major de réserve de 2me Classe, Ambulance Régimentaire No. 5 du 6me Corps d'armée. A disparu le 20 aout vers Verdun (Meuse).
Rép. à M. Auzoux, rue de Malatrex 5 à Genève.

Rec de Mr Mozel 77 bis rue Legendre à Paris

Interné au Fort Hartmann Lec Ingolstadt

Idem. P14018.

P25171 C. M. rapatrié 17/7/15

Fiche du prisonnier de guerre du CICR, sd.

n'est pas étonnant puisque ces conseillers municipaux étaient pris parmi les électeurs censitaires ayant fait preuve de leurs « capacités ». Quant aux habitants de la commune, le soutien accordé au garde-champêtre n'était pas évident. Le soutenir, s'était en effet s'exposer à la privation des secours charitables sinon des emplois proposés par les notables locaux. Cependant, la plupart des habitants étaient exclus du régime politique de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Aussi, à travers cette histoire de drapeau blanc remis au goût du jour tricolore en 1830, il est possible d'imaginer les pensées contradictoires des gens modestes : le nationalisme, les souvenirs de la Révolution et de l'Empire et la crainte de perdre les avantages d'un maire dispensateur d'une assistance publique.

Plus d'un siècle plus tard, une nouvelle histoire vexillaire éclate dans le village. Les temps ont changé, le contexte est totalement différent mais un conflit entre le maire et son premier adjoint entraîne la démission de ce dernier. Pour un emblème?

L'affaire du drapeau rouge (1936)

Comptant désormais 1800 habitants en 1936, bien relié au réseau ferré de la Compagnie du Nord sur la ligne Ormoy-Villers-Compiègne, Béthisy-Saint-Pierre est devenu un petit centre industriel : carrières de pierre, brosserie, scierie, manufactures de meubles, usine électrique. Commune ouvrière, Béthisy-Saint-Pierre vient d'accorder majoritairement ses suffrages au député-maire SFIO de Crépy-en-Valois, Jean Vassal [22]. Dans ces conditions, Maurice Chopinet, affiche clairement ses préférences politiques : le 14 juillet 1936, la façade de la mairie est pavoisée d'un drapeau tricolore et d'un drapeau rouge.

Né en 1880, Maurice Chopinet est le fils de l'ancien député-maire de Crépy-en-Valois, Gustave Chopinet [24]. Médecin à Béthisy-Saint-Pierre [25], il y est élu conseiller municipal en 1908 puis maire le 3 mars 1911 [26]. Il est mobilisé en août 1914, fait prisonnier au cours du même mois puis transféré en Allemagne. Il bénéficie d'un rapatriement en juillet 1915 [26]. Il reste mobilisé pendant le reste de la guerre malgré les appels pressants des membres restants du conseil municipal de Béthisy [27], sachant que la commune ne disposait plus de ses deux médecins depuis la mobilisation [28]. Démobilisé, il est élu conseiller municipal à Crépy-en-Valois en décembre de la même année mais il échoue à prendre la succession de son père lors du renouvellement complet du conseil général de l'Oise en décembre 1919 [29].

Profitant de la zizanie au sein du conseil municipal et de la démission du maire Théogène Beaudequin [30], Maurice Chopinet est réélu conseiller municipal puis maire en novembre 1921 [31]. Déclaré socialiste SFIO en 1919 à Crépy-en-Valois [32], Maurice Chopinet accompagne le PCF [33]. En effet, après les élections municipales de 1925, réélu maire de Béthisy-Saint-Pierre, il est déclaré « communiste » [34]. Il est réélu en 1929 et en 1935.

Cependant, la municipalité de 1935 n'est pas communiste pour autant. D'abord, Maurice Chopinet est à nouveau déclaré socialiste SFIO [35], une information qui indiquerait qu'il ait pris ses distances avec le PCF [36]. Ensuite, si le conseil comprend des communistes, la majorité ne l'est pas. En effet, à

la suite des élections de 1935, la fiche politique établie par la sous-préfecture de Senlis indique que le conseil est composé de 5 socialistes SFIO dont le maire, de 3 communistes, de 3 républicains socialistes, de 3 républicains de gauche et d'un radical-socialiste [37]. Pour autant, les raisons du courroux de l'adjoint Richard Bertrand contre Maurice Chopinet étaient suffisantes selon lui pour donner sa démission du conseil municipal le 16 juillet 1936 [38].

« J'ai demandé au second adjoint [Alfred Chadufaux, communiste] s'il avait donné l'ordre d'arborer ce drapeau [un drapeau rouge sur la façade de la mairie à côté du drapeau tricolore], et comme il m'affirma n'avoir donné aucun ordre a ce sujet, je fis part de mon étonnement à Monsieur le Dr Chopinet, Maire et lui demandai qui avait donné les ordres, d'autant plus que cette question de pavoisement n'avait pas été soumise ni à la commission des fêtes, ni au conseil municipal. Comme il paraissait l'ignorer et que cet emblème avait été placé a cet endroit par une personne qui n'en avait pas le droit, je lui demandais de le faire enlever. Sur sa réponse négative, je n'ai pas suivi de cortège. Je conclus qu'il y avait divergences de vue, entre lui et moi et qu'il était inutile de collaborer plus longtemps aux affaires municipales puisque je n'avais aucune autorité. (…) Je reste comme par le passé un bon Républicain et un bon Français ».

Commerçant, né à Béthisy-Saint-Pierre en 1876, élu en 1925 et réélu conseiller municipal en 1929; le premier adjoint Richard Bertrand tenait un magasin de chaussures, de chapellerie et de bonneterie à Béthisy-Saint-Pierre [39].

On comprend alors qu'il ne partageait pas vraiment les idées communistes, même si Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, menait la politique de la main tendue à la petite bourgeoisie depuis peu. Mais cette histoire de drapeaux traduit bien une tension au sein du conseil, entre les tenants d'un ordre social respectueux de la propriété, défendu par l'adjoint Bertrand, et les tenants d'un cadre social et politique nouveau représenté par le second adjoint, le brossier Alfred Chadufaux… et probablement par Maurice Chopinet. Cependant, chacun aura noté la position ambivalente du maire affichant sur la mairie les deux drapeaux, celui de la révolution de 1830 et celui des communistes. À ce stade de l'année 1936, les uns et les autres qui partageaient et soutenaient le «Front populaire », pouvaient encore basculer vers une autre voie illustrée dans la fameuse phrase de Marceau Pivert : « Tout est possible [40] » ! Nous savons ce qu'il est advenu.

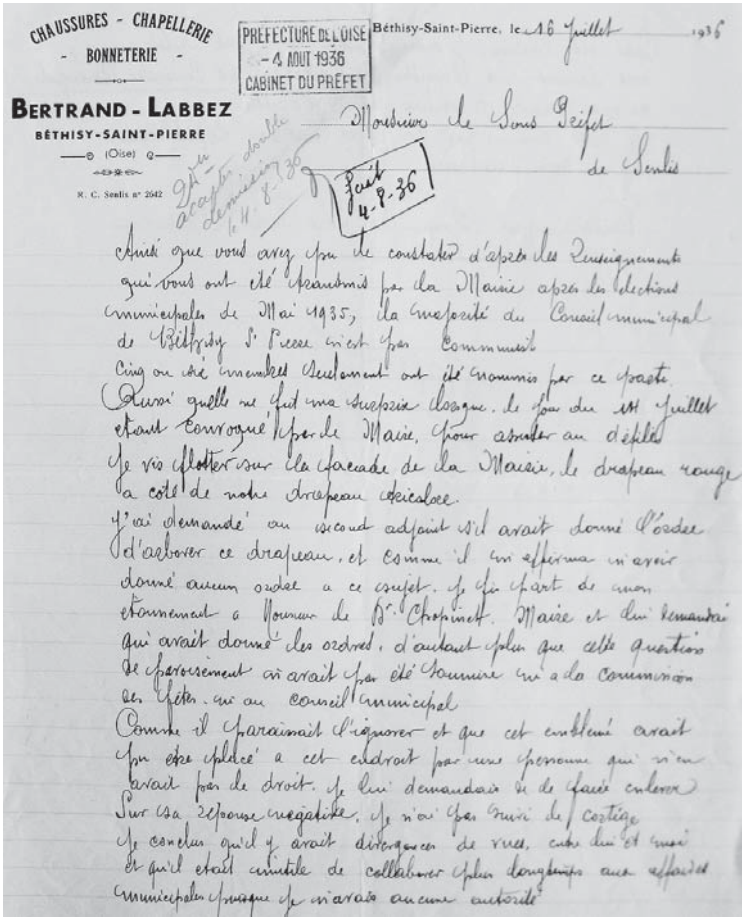
CHAUSSURES - CHAPELLERIE - BONNETERIE -
BERTRAND - LABBEZ
BÉTHISY-SAINT-PIERRE
(Oise)
R. C. Senlis n° 2642

PRÉFECTURE DE L'OISE
- 4 AOUT 1936
CABINET DU PRÉFET

Béthisy-Saint-Pierre, le 16 Juillet 1936

Monsieur le Sous Préfet de Senlis

Fait 4.8.36

Ainsi que vous avez pu le constater d'après les renseignements qui vous ont été transmis par la Mairie après les élections municipales de Mai 1935, la majorité du Conseil municipal de Béthisy St Pierre n'est pas Communiste.
Cinq ou six membres seulement ont été nommés par ce parti.
Aussi quelle ne fut ma surprise lorsque le jour du 14 Juillet étant convoqué par le Maire, pour assister au défilé je vis flotter sur la façade de la Mairie, le drapeau rouge a côté de notre drapeau tricolore.
J'ai demandé au second adjoint s'il avait donné l'ordre d'arborer ce drapeau, et comme il m'affirma n'avoir donné aucun ordre a ce sujet, je fis part de mon étonnement a Monsieur le Dr Chopinet, Maire et lui demandai qui avait donné les ordres, d'autant plus que cette question de pavoisement n'avait pas été soumise ni à la commission des fêtes, ni au conseil municipal.
Comme il paraissait l'ignorer et que cet emblème avait été placé a cet endroit par une personne qui n'en avait pas le droit. Je lui demandais de le faire enlever.
Sur sa réponse négative, je n'ai pas suivi de cortège.
Je conclus qu'il y avait divergences de vues, entre lui et moi et qu'il était inutile de collaborer plus longtemps aux affaires municipales puisque je n'avais aucune autorité.

Démission de l'adjoint Bertrand, 16 juillet 1936 ADO MP 1035

En définitive, cette histoire vexillaire observée à Béthisy-Saint-Pierre, avec les limites dues à la taille de cet article, montre un angle de recherche intéressant car le corpus documentaire repose sur un croisement de sources qui, a priori, n'ont pas de liens entre elles. Par ailleurs, on se gardera bien de faire des conclusions hâtives sur ce sujet. Toutefois s'identifier à un drapeau n'est pas anecdotique. On se souvient bien sûr de l'histoire du drapeau rouge présenté à Lamartine en février 1848.

À l'échelon local, les uns et les autres s'identifient autour d'un emblème incarnant les aspirations et les espoirs politiques du moment. Par ailleurs, une comparaison avec d'autres situations communales serait à faire. Pour cela, des archives sont nécessaires et comme nous l'avons indiqué en introduction, c'est à la faveur d'un dépouillement heureux qu'un corpus documentaire a

pu être constitué. Et ce fut le cas alors que je bouclais cet article. En effet, l'hebdomadaire *L'Écho Républicain du Valois* rapporte une affaire similaire dans la commune voisine de Béthisy-Saint-Martin. Le maire, Gérard de Seroux [41], tente d'imposer son autorité à un habitant en lui demandant d'enlever un drapeau rouge placé sur la façade de sa maison à la veille de la fête du 14 juillet … 1914 [42] ! Il n'y a pas de lien direct entre les affaires évoquées dans notre article mais un emblème provoque une nouvelle histoire… À suivre !

NOTES

1 Michel Pastoureau, « Des armoiries aux drapeaux », *in Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Points Seuil Histoire, 2004, p. 275-290.

2 En tout cas, une histoire mettant en scène des hommes. Les femmes ne sont pas oubliées mais il est vrai que les archives n'évoquent ici que des représentants masculins.

3 J'ai, en écrivant cet article, une pensée pour mon ami disparu, Jean-Pierre Besse, dont l'idée de la lutte des classes à l'échelon communal ne devait pas être écartée dans ce genre d'histoire.

4 Louis Graves, *Précis statistique du canton de Crépy-en-Valois*, 1836, rééd, Le livre d'Histoire, 1992, p. 28

5 *Ibid,* p. 71. Sur l'activité du chanvre à Béthisy, Francis Lavoisier, *Les chanvriers filassiers à Béthisy-Saint-Pierre,* 2012, 45 pages. Consultable en ligne : *http://egfl.perso.sfr.fr/contents/fr/M%C3%A9moire%20filigrane.pdf*

6 Louis Graves, *op. cit*.

7 ADO, archives de Béthisy-Saint-Pierre, EDT2/1D3, registre des délibérations du conseil municipal, an VIII-1829, feuillet 122-2. Notons que la liste a été proposée par le maire, André François Leroux.

8 ADO, MP 187, maires et adjoints nommés, an VIII-1832, Béthisy-Saint-Pierre. Lettre du sous-préfet de Senlis au préfet du 29 juin 1817.

9 ADO MP 187, tableau récapitulatif établi en juin 1817 accompagnant la lettre suivante. Il était encore « marchand farinier » en mars 1826. ADO EDT2/1D3, registre des délibérations du conseil municipal de BSP, p. 96.

10 ADO, MP 187, lettre du sous-préfet de Senlis au préfet du 29 juin 1817.

11 ADO, MP 187, lettre du préfet de l'Oise, 6 septembre 1830

12 ADO, MP 187, lettre du sous-préfet de Senlis au préfet datée du 18 novembre 1930

13 *Idem.*

14 *Idem.*

15 ADO, MP 187, lettre du garde-champêtre adressée au préfet de l'Oise datée du 30 août 1830

16 *Idem.*

17 *Idem.*

18 ADO, MP 187, lettre du maire de Béthisy-Saint-Pierre adressée au sous-préfet de Senlis le 15 septembre 1830.

19 *Idem.*

20 ADO, MP 187, lettre de son adjoint adressée au sous-préfet de Senlis le 4 octobre 1830.

21 ADO, MP 1035, maires et adjoints de Béthisy-Saint-Pierre, 1832-1936, lettre du sous-préfet de Senlis adressée au préfet le 30 janvier 1832.

22 *L'Écho Républicain du Valois*, 9 mai 1926, p.6. Au second tour des élections législatives dans la première circonscription de Senlis d'avril-mai 1936, les Béthisiens accordent 300 voix à Jean Vassal contre 187 au maire de Montlévêque, Alfred de Pontalba.

23 Éric Dancoisne, « Gustave Chopinet au début de la Grande Guerre », *in Histoires du Valois*, Bulletin de la SHAV, n°4, 2014, p. 50-63.

24 *Comme son père.*

25 ADO, MP 1035.

26 Archives du CICR, fiche Maurice Chopinet, grandeguerre.icr.org/fr

27 Registre des délibérations du conseil municipal de BSP, séance du 23 avril 1918, p. 397.

28 ADO 26 PRSP 18, *L'Écho Républicain du Valois* du 23 août 1914, p.2.

29 ADO, MP 681/2

30 ADO, MP 1035

31 *Idem.*

32 ADO, MP 5118

33 Toutefois, Maurice Chopinet ne semble pas avoir adhéré à la SFIC.

34 ADO, MP 5120.

35 ADO, MP 5123.

36 Cela explique qu'il n'a pas été inquiété lorsque le PCF s'est retrouvé au ban de la société dès 1939.

37 ADO, MP 5123. En règle générale, le maire transmet à la sous-préfecture ces informations.

38 ADO, MP 1035, lettre de Richard Bertrand datée du 16 juillet 1936. L'orthographe du texte a été respectée.

39 ADO, MP 1035, *idem.*

40 Marceau Pivert, 27 mai 1936.

41 ADO, MP 1034, élections des maires et des adjoints, 1834-1935. Gérard de Séroux est maire de Béthisy-Saint-Martin de 1888 à 1928.

42 *Écho Rép. du Valois*, 19 juillet 1914, p.3